

## « Processus cirque »

### APPEL À PROJETS 2018

La SACD, Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques lance pour la cinquième année un appel à projet national de soutien à la recherche et au développement d'œuvres de cirque, initiées par des auteurs de cirque. Ce dispositif prend la forme d'une aide en amont du processus de production pour les auteurs de cirque, dans une démarche d'écriture circassienne innovante.

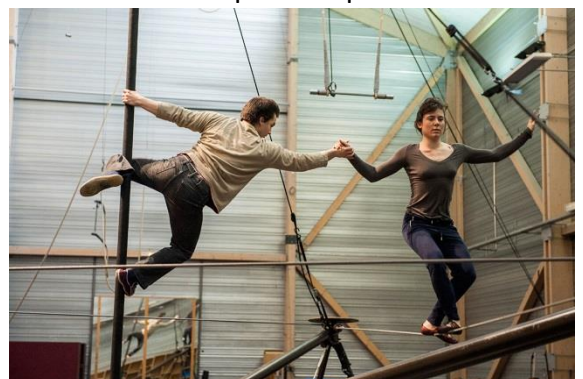


« Processus cirque » c'est deux dispositifs en un :

- 6 aides à la recherche et au développement
- une rencontre professionnelle consistant en la présentation par les auteurs lauréats de leur projet en ébauche ou achevé, dans le cadre d'un ou plusieurs temps fort(s) à L'Académie Fratellini et chez d'autres lieux partenaires. Cette présentation pourra être une restitution du travail en cours témoignant ainsi de la démarche de création ou faire découvrir un extrait du futur spectacle (selon les conditions techniques).

#### L'OBJECTIF

Soutenir le processus de recherche, de conception et de création d'œuvres portées par des auteurs de cirque pouvant, s'ils le souhaitent, solliciter des auteurs d'autres disciplines. Mettre en lumière, pour le grand public et les professionnels, la vitalité, la diversité et l'innovation des écritures portées par les auteurs de cirque, qui affirment clairement leur appartenance à la discipline cirque. Questionner le cirque, repérer et accompagner les auteurs qu'ils soient émergents ou non, qu'ils aient signé ou non un grand nombre de créations pour mieux favoriser le renouvellement des écritures de cirque contemporain.



#### LE DÉROULEMENT

La sélection des projets s'effectue lors d'une commission unique au printemps, réunissant un comité d'auteurs de cirque, de directeurs de structures (ex : pôles cirque) ainsi que le directeur général et la directrice adjointe et pédagogique de L'Académie Fratellini. Tous ensemble, les membres du jury retiennent 6 projets.

## LES MODALITÉS POUR CONCOURIR

Le porteur de projet doit être une compagnie professionnelle représentant l'auteur de cirque. Les demandes concernent des œuvres originales innovantes, en conception et/ou en cours de création (les œuvres déjà créées et les adaptations ne sont pas éligibles), basées sur un travail d'écriture de cirque (textuel ou non textuel), comportant une véritable dramaturgie et pouvant s'ouvrir à la pluridisciplinarité. Les droits d'auteur relatifs aux exploitations concernées doivent faire l'objet d'une perception effective dans les conditions en vigueur. La SACD s'assure du respect de ces conditions.



## LES CONDITIONS

### Versement de l'aide à la conception /création :

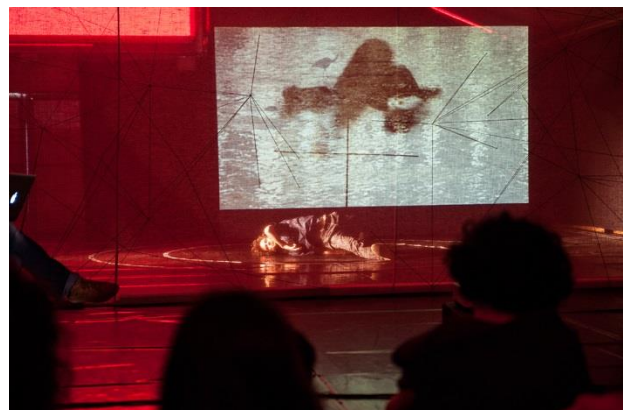
La SACD verse une aide au processus de recherche et développement de 8 300 euros aux projets retenus. Une convention de partenariat sera établie avec la compagnie lauréate. L'aide sera versée en deux fois et sera destinée aux auteurs.

Le producteur respecte la réglementation applicable au spectacle vivant, notamment les conditions générales et particulières de perception de la SACD et les conventions collectives.

### Présentation dans le cadre d'un temps fort « auteurs de cirque » :

Les auteurs lauréats seront notamment invités à L'Académie Fratellini (automne 2019) lors d'un temps fort dédié aux auteurs et aux écritures de cirque innovantes. Les auteurs présenteront leur travail sous des formes diverses en fonction de l'avancée de l'écriture et de la production du projet.

Cette invitation est envisagée comme un temps à destination des professionnels du secteur et au public le plus averti. La SACD et l'Académie Fratellini s'efforceront, avec la complicité des compagnies des auteurs lauréats, à communiquer largement sur cette manifestation.



## LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidatures seront impérativement déposées en ligne via le [portail des soutiens](#).

Pour présenter votre dossier, un dossier artistique vous est demandé, comprenant (dans un document

unique au format PDF) :

- la présentation du projet ;
- la note d'intention de l'auteur à l'attention du jury, présentant l'originalité de sa démarche d'auteur de cirque. Cette lettre peut mettre en avant l'innovation de l'écriture proposée et son application dans le projet présenté (une page maximum). **Important : une attention particulière sera portée à ce document, sans lequel le dossier ne sera pas examiné ;**
- le synopsis ;
- l'historique de la compagnie ;
- les biographies des participants ;
- les partenaires du projet ;

Vous pouvez éventuellement joindre, de façon facultative, d'autres documents de présentation comme des éléments de texte ou storyboard, des extraits de presse, un calendrier des étapes de travail, un budget prévisionnel de recherche et de création. Pour les documents audio et vidéo, indiquer le lien.



**Date limite de dépôt des dossiers :  
16 avril 2018**

*Photos : © Jerome Vila*

#### LES RESULTATS

Le jury se réunira en **mai 2018**.

Les résultats seront annoncés **fin mai 2018** par mail et sur le [portail des soutiens](#)

L'Académie Fratellini et la SACD veilleront au respect des règles de déontologie évitant tout conflit d'intérêt dans l'attribution des aides.

Les décisions du jury ne sont ni motivées, ni susceptibles de recours. Le jury a toute souveraineté de jugement.

#### ORGANISATION

*Pour la SACD (Action Culturelle)*

Clémence Bouzitat : [clemence.bouzitat@sacd.fr](mailto:clemence.bouzitat@sacd.fr)

Ninon Besson-Paris : [ninon.besson-paris@sacd.fr](mailto:ninon.besson-paris@sacd.fr)

*Pour L'Académie Fratellini :*

Clément Dallex Mabile : [production@academie-fratellini.com](mailto:production@academie-fratellini.com)